Note méthodologique concernant l’observatoire touristique transfrontalier

Cette initiative, à la demande du projet pilote du portefeuille de projets Ardenne Attractivity, a été confiée au chef de file qui disposait déjà dans son équipe de personnes chargées d’observation. L’Agence de Développement Touristique des Ardennes élabore chaque année les « chiffres clés du tourisme », dossier suivi directement par Hervé CAITUCOLI, responsable administratif du projet Ardenne Ecotourism. C’est donc logiquement à l’ADT des Ardennes qu’a été confiée la mise en place des indicateurs attendus pour le portefeuille de projet Ardenne Attractivity pour la durée du programme INTERREG V.

La période d’observation commence donc en début de programme, soit avec des résultats 2016, et jusqu’à son terme en 2020. Les chiffres 2020 ne seront disponibles qu’au printemps 2021, mais les données 2019 seront disponibles en clôture de programme, à l’automne 2020. Nous disposerons donc de 4 années d’observation consécutives.

Le principal interlocuteur de l’ADT 08 a été l’Observatoire du Tourisme Wallon, piloté par Véronique Cosse au sein du CGT. Des demandes de statistiques ont été demandées également au…. Mais les données disponibles étaient trop incomplètes pour les agréger aux chiffres déjà collectées. Le territoire observé concerne donc, dans un premier temps, uniquement la zone couverte par le portefeuille Ardenne Attractivity, soit les provinces du Luxembourg Belge et de Namur, ainsi que la totalité du département des Ardennes françaises et l’arrondissement de Thuin (province du Hainaut).

Les informations présentées concernent 2 catégories de prestataires touristiques, les hébergeurs, et les gérants de site de visite ou d’activités touristiques et de loisirs.

En préambule de tout travail d’agrégation, un glossaire a été élaboré, afin de regrouper dans les différentes catégories et sous-catégories des prestations identiques, malgré un vocabulaire parfois différent entre les versants wallon et français. Par exemple, les termes « centre de tourisme social », ou « gîte citadin », ou encore « offre non autorisée » n’existent pas versant français.

L’étape suivant a consisté à récupérer toutes les données utiles aux calculs des indicateurs d’évolution, à les agréger, les analyser puis les présenter sur la base de tableaux Excel. Il s’agissait essentiellement de l’offre proposée (nombre de lits proposés, nombre de sites de visites ou de loisirs) et de leur fréquentation, en nuitées pour les hébergements, en terme de visiteurs pour les sites. Un travail d’analyse complémentaire a permis également d’indiquer la répartition de ces nuitées et de ces visites par nationalités.

Ce travail, obtenu sur la base des données 2016, sera reproduit chaque année pendant toute la durée du programme INTERREG V et pourra être mis à disposition pour des observations plus complètes (territoire élargi à la Grande Région, ou recherche d’autres indicateurs par exemple).